feuillet 4 à remplacer et annule le précédent.

☒ Répartition de l'investissement/désinvestissement

Je reconnais avoir été informé(e) que la valorisation du contrat est fonction des supports qui le constituent. De ce fait, SwissLife Assurance et Patrimoine ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur, celle-ci étant sujette à fluctuations à la hausse comme à la baisse, le Souscripteur supportant l'ensemble des risques financiers au titre des investissements réalisés sur les unités de compte.

Code ISIN	Nom des supports	(1) Répartition versement complémentaire * (en %)	(1) Répartition versement programmé ** (en %)	(2) Répartition rachat partiel ou programmés (en %)	Répartition réallocation automatique***	Investissement Progressif (en %)
	Actif en euros	40 % = 8 000 €		voir tableau récapitulatif en haut		
FR0010698530	Vision 360	15 % = 3000 €				
LU0170477797	Templeton Global Total Return	15 % = 3000 €				
LU0211333278	Franklin Mutual Global Discovery	15 % = 3000 €				
FR0000292278	Magellan	15 % = 3000 €				
	Total	100 = 20000 €				

* 3.000 € par support ** 750 € par support *** 5 supports maximum
(1) Par défaut, répartition identique à celle du dernier versement.
(2) Par défaut, répartition au prorata de l'épargne constituée.

☐ Résiliation à compter du ☐☐ ☐☐☐☐ (mois/année) de la garantie optionnelle «Plancher décès»

(selon Dispositions Générales du contrat : uniquement pour le contrat AKS Stratégic Plus)

Fait à Paris le

Le(s) Souscripteur(s) Le(s) Assuré(s) L'intermédiaire

J'atteste que les contrôles en application de la procédure "anti-blanchiment ont été effectués selon les instructions en cours.
(pour transmission à l'Assureur du présent document)et du chèque de règlement)

Conformément à l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 dite "Informatique et libertés" modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, nous vous informons que le responsable du traitement de vos données personnelles est le Département Marketing de Swiss Life, 1 rue du Mal de Lattre de Tassigny 59671 Roubaix Cedex 01, auprès duquel vous pourrez exercer vos droits d'accès et de rectification prévus par les articles 39 et 40 de la loi précitée. Les données personnelles recueillies sont indispensables et seront exclusivement utilisées, dans le strict respect de la protection des données à caractère personnel, pour le suivi de votre dossier et l'envoi de documents concernant les produits des sociétés du groupe Swiss Life, destinataires, avec ses mandataires et réassureurs, de l'information. Le défaut de réponse aux informations demandées peut avoir pour conséquence le non traitement de votre dossier. Compte tenu de ses obligations légales, le responsable du traitement met en œuvre un traitement de surveillance ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Autorisation de prélèvements

N° d'émetteur 299723

Nom et adresse du titulaire du compte à débiter (en majuscules)

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal ☐☐☐☐☐ Ville .....

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-contre. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Signature du titulaire du compte à débiter

A ..... le .....
Signature :

Désignation de l'organisme encaisseur

SwissLife Assurance et Patrimoine
86, boulevard Haussmann - 75380 Paris Cedex 08

Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter (en majuscules)

Banque .....
Adresse de l'agence bancaire .....
Code postal ☐☐☐☐☐ Ville .....
Etablissement ☐☐☐☐☐ Guichet ☐☐☐☐☐
N° du compte à débiter ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Clé RIB ☐☐